

FICHE DE MISSION

Référent Territorial Equipement

Contexte :

Pour renforcer son action au plus près des territoires, la commission équipement souhaite mettre en place des référents équipements dans toute la France.

Missions permanentes :

- Faire remonter à la Commission Equipement les informations de tout projet de construction ou de rénovation de patinoire obtenues par tout moyen (presse généraliste et presse spécialisée régionale, télévision régionale, Internet, relation personnelle, etc.).
- Rechercher les interlocuteurs concernés par ces projets et établir des contacts avec eux.
- Apporter les conseils et préconisations nécessaires pour assurer les meilleures conditions d'accueil, de sécurité et de pratique sportive.

Missions ponctuelles : (A la demande de la commission)

- Assurer, des visites de contrôle, des patinoires neuves ou existantes.
- Se faire inviter aux réunions décisives des projets ou rénovations de patinoires, le plus en amont possible, et tout au long des études et du chantier.

Moyens à la disposition :

- Les documents types de la Commission Equipement.
- Le Règlement Sportif des Patinoires.

Profil recherché :

- Être licencié à la FFHG.
- Présenter un intérêt personnel pour le hockey sur glace.
- Avoir des notions de base du fonctionnement des patinoires.
- Avoir des notions sur l'acte de bâtir et/ou sur la gestion d'équipement sportifs, serait un plus.

Conditions matérielles :

- Engagement bénévole
- 1 à 2 réunions par an, au minimum et en fonction des projets en cours, au siège de la FFHG, à Cergy.
- Périmètre d'action du référent défini en fonction du nombre de candidatures retenues et de leur localisation.
- Prise en charge des frais engendrés par la mission (sous réserve d'acceptation préalable par la Commission).

Contact :

Benjamin BILET

Chargé de développement territorial et des équipements

b.bilet@ffhg.eu - 07 69 82 06 06

02/04/2019